



Changement de nom de famille de ma fille mineur

Par **DREUX Karen**, le 14/12/2016 à 14:22

Bonjour.

Je suis divorcée et mère d'une petite fille de deux ans et un mois. J'ai la garde exclusive de ma fille ainsi que l'autorité parentale totale.

Son "père" ne la voit plus et ne veut pas depuis qu'elle a un mois. Je perçois, sur condamnation du JAF, une pension alimentaire de 115 euros.

Ce "père" a déjà une fille d'une précédente union âgée de 6 ans. Il la voit un week end sur deux et la moitié des vacances et verse également une pension plus importante (150 euros). Ma question est la suivante. Ai-je la possibilité et des chances de pouvoir faire changer le nom de ma fille pour qu'elle porte le mien? J'estime que, le "père" ne voulant aucune nouvelle et se désintéressant totalement d'elle, porter mon nom serait plus judicieux pour des questions administratives et moral pour ma fille.

Je pense que je n'aurai pas gain de cause mais je voulais confirmation car si c'est le cas, j'opterai pour la modification et l'ajout de mon nom de famille à celui déjà présent.

Est-ce que le contexte familial (violence intra familiale - harcèlement moral) joue sur la prise de décision? J'ai également des écrits de lui qui mentionne qu'il n'a qu'une seule fille, sa première... bref.

Merci pour vos réponses.

A bientôt.

Karen